

47

DISCOURS DE Mme LE MINISTRE

**Inauguration d'infrastructures
et
Remise d'Attestations de Financement**

**CEREMONIE D'INAUGURATION DU MARCHE DE NGEUNE
SARR ET REMISE DE FINANCEMENTS à LOUGA**

26 Novembre 2007

Monsieur le gouverneur de la Région de Louga

Messieurs les Préfets

Messieurs les sous Préfets

Mr le Président du Conseil Régional de Louga

Mesdames et Messieurs les élus locaux

Monsieur le Représentant Résident du PNUD

Monsieur le Chef de Mission de la Coopération Luxembourgeoise

Monsieur le Représentant Résident de l'ONUDI

Monsieur le Représentant Résident de l'UNICEF

Monsieur le Représentant du Ministre de la Santé

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule de suivi des programmes de Lutte contre la Pauvreté du MSN

Monsieur l'Expert National Principal du PAREP

Mesdames, messieurs les Chefs de services régionaux et départementaux

Mesdames, messieurs

Chers invités

C'est pour moi un réel plaisir de me retrouver parmi vous, pour présider cette importante cérémonie d'inauguration du marché de Ngeune Sarr et de remise de certificats de financement des projets dans la région de Louga.

Mesdames, messieurs,

Les réalisations que nous inaugurons aujourd'hui sont le fruit d'une coopération dynamique et sincère qui lie le Sénégal, le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Coopération du Grand Duché du Luxembourg, dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Le Programme d'Appui à la réduction de la pauvreté (PAREP), qui s'inscrit dans le prolongement de l'ex-PELCP, également financé par le PNUD, est l'illustration la plus éclatante et la plus vivante de cette longue tradition de coopération.

Je saisis cette occasion pour adresser, en mon nom propre et au nom de mes collègues en charge de l'Education Nationale, le professeur Moustapha SOURANG, et de la Santé Mme Safiétou Thiam, mes chaleureux et sincères remerciements au Représentant Résident du PNUD Mr Bouri Sanhouldi et au chef de mission Mr Mark Franck et à l'ensemble de leurs collaborateurs.

J'adresse également toutes mes félicitations au coordonnateur national de la Cellule de suivi opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté et toute l'équipe du PAREP représentée à cette cérémonie par l'Expert National Principal et la coordonnatrice de l'Antenne de Saint-Louis pour les importantes réalisations faites sur l'axe Louga, Saint Louis Matam

Mesdames, messieurs, chers invités

Le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté, qui nous vaut aujourd'hui cette cérémonie, a été mis en place, comme vous le savez, dans le contexte particulièrement favorable de formulation du Document de

Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Il est ainsi l'un des rares programmes de lutte contre la pauvreté dont le cadre de résultat stratégique a été fortement articulé aux orientations majeures du DRSP.

L'accès aux infrastructures de base dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique occupe une place importante dans ce document de référence et constitue l'une des options stratégiques du Gouvernement du Sénégal en matière de développement.

Mesdames, messieurs,

Les réalisations faites dans le département de Louga (exemple le marché de Nguene Sarr, la case de santé de Darou Rahma) paraissent, certes, modestes, au regard de l'immensité des besoins en infrastructures de la région, mais, elles répondent à un besoin fortement ressenti par ces vaillantes populations ici présentes qui, sans ces infrastructures, seraient condamnés à parcourir des kilomètres pour satisfaire leurs besoins.

Mesdames, messieurs, chers invités,

L'éducation, la santé et la formation sont des enjeux importants dans tout processus de développement fondé sur un cadre macro-économique viable, mettant l'accent sur l'amélioration continue de la compétitivité de l'économie, le développement humain durable et la bonne gouvernance. Ce secteur social, où se construit le Sénégal d'aujourd'hui et de demain, constitue, à cet égard, une priorité pour le Gouvernement qui consacre 40% du budget de l'Etat à l'éducation.

Le Président de la République, Maître Abdoulaye WADE, dès son avènement à la magistrature suprême, a fait le pari de faire reculer la

pauvreté en misant sur le développement des capacités humaines en leur permettant d'avoir accès aux infrastructures de base nécessaire pour leur épanouissement.

Mesdames, messieurs,

Ces modestes réalisations, vous en convenez avec moi, ne sont que le début d'un processus de mise en place, par le PAREP, d'un volume plus important de moyens d'existence durables dans l'axe Nord grâce à nos partenaires de tous les jours qui viennent de décider de continuer la coopération avec le Sénégal sur les cinq prochaines années. Elles participent, de l'effort gouvernemental d'élargissement de l'accès des couches les plus vulnérables à des services sociaux de base de qualité.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Je viens partager ainsi l'immense joie des populations de cette localité dont les souffrances vont, à coup sûr, être abrégées en ce qui concerne l'accès à des services de santé de proximité. Grâce à ce joyau réalisé par le programme d'appui à la réduction de la pauvreté (PAREP) financé sur les fonds du PNUD, ces braves populations ne seront plus dans l'impérieuse nécessité de parcourir quotidiennement la distance qui les sépare du poste de santé de Guédé, chef lieu de la communauté rurale, pour se

faire soigner. Je profite de ce moment solennel pour exprimer, à mon nom propre et au nom de mon collègue ministre de la santé, mes sincères remerciements au PNUD pour l'appui considérable qu'il apporte au Gouvernement du Sénégal dans sa croisade contre la pauvreté. J'associe à ces remerciements, le Grand duché du Luxembourg qui, à travers sa mission de coopération basée à Dakar permis le financement des équipements et les médicaments mis gracieusement aux populations.

J'adresse également toutes mes félicitations au coordonnateur national de la Cellule de suivi opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté et toute l'équipe du PAREP représentée à cette cérémonie par l'Expert National Principal et la coordonnatrice de l'Antenne de Saint-Louis pour les importantes réalisations qu'ils sont entrain de faire sur l'axe Louga, Saint Louis Matam et particulièrement dans le département de Podor où sont déjà implantées le poste de santé de Tarédji, la case de santé de Namardé que j'aurais le plaisir d'inaugurer dans les prochains jours et celle de Agnam Tonguel.

En matière d'Activités Génératrice de revenus, Le Programme à travers le FDL de Saint Louis vient de remettre à la Mutuelle d'épargne et de crédit de ADENA à

Namarel un montant de 10.000.000 pour le financement des Micro projets de cette zone.

Monsieur le gouverneur, monsieur le préfet, mesdames Messieurs,

Cette belle infrastructure qui nous vaut la cérémonie d'aujourd'hui est d'un coût global d'environ huit millions. Elle a été Identifiée depuis l'ex-pelcp qui a financé une partie des travaux. Sa réalisation n'avait pas été conduite jusqu'à terme en raison de la fermeture prématurée dudit programme. Le PAREP a donc hérité du chantier et a finalisé les travaux pour un montant global de près de 2.982.674 francs CFA. Cette case de santé est entièrement équipée et bénéficie d'un lot de médicaments mis en place par le PAREP. Il s'agit d'une infrastructure de santé moderne dotée d'un incinérateur, d'un hangar pour les malades et d'un bassin d'eau. Le processus de formation des Agents de santé communautaires va bientôt démarrer en collaboration avec le district sanitaire.

Mesdames, messieurs, chers invités,

C'est au terme d'un long processus participatif traduit en termes d'implication effective des populations du début à

la fin des travaux que cette case de santé a pu être réalisée. Chères populations de Agam Tonguel et des villages environnants, cette infrastructure est donc la vôtre et j'ai la ferme conviction que vous allez en prendre soin en vous l'appropriant avec l'appui du district sanitaire, des autorités administratives et des élus locaux. Je profite de cette occasion pour magnifier cette dynamique participative qui est l'un des acquis majeurs du processus de formulation et de mise en œuvre du PAREP et, du reste, de l'ensemble des projets et programmes de lutte contre la pauvreté qui sont placés sous la tutelle de mon Ministère. Je reste, en effet, convaincue que sans la participation pleine et entière des populations dans les initiatives de développement, il ne saurait y avoir d'appropriation communautaire, encore moins de pérennité des actions entreprises.

Mesdames, messieurs, chers invités

Le secteur de la santé est placé au rang de priorité stratégique nationale, avec celui de l'éducation, par les autorités de ce pays au premier rang desquelles se place le Président de la République, Maître Abdoulaye WADE. Faisant sienne la devise selon laquelle la santé n'a pas de prix et intégrant dans sa vision pour le Sénégal le principe

selon lequel il n'y a pas de développement sans des populations en bonne santé, le Président de la République a fait de l'accès aux services de santé en quantité et en qualité l'un des axes programmatiques de son septennat. Ainsi, sous son impulsion, la part des dépenses allouées au secteur de la santé ne cesse de progresser d'année en année. En effet, conformément aux objectifs intermédiaires du DSRP, celle-ci est passée de 9,5% en 2003 à 9,8% en 2004 et 10% en 2005. Cette augmentation croissante des ressources budgétaires allouées à la santé a permis, entre autres, de réduire le déficit en personnel des structures de santé par le recrutement massif de sages femmes, d'infirmiers d'Etat, d'Assistants sociaux pour ne citer que ceux-là.

Mesdames, messieurs, chers invités,

Comme vous le constatez vous-mêmes, le Sénégal a réalisé des performances considérables dans le domaine de la santé des populations en lançant un vaste programme de construction d'infrastructures sanitaires. Même s'il reste beaucoup à faire dans ce secteur stratégique, l'objectif, à terme, est de rapprocher les populations, notamment les plus pauvres, des services de santé dans une optique de santé pour tous à l'horizon

2015. La réalisation de cette case de santé par le PAREP s'inscrit dans le cadre de cette ambition nationale incarnée par le Chef de l'Etat et traduite en réalité par le Premier Ministre Macky SALL et l'ensemble de son Gouvernement. Je laisse aux populations de la communauté rurale de Guédé et particulièrement de Agnam Tonguel le soin de mesurer elles-mêmes l'importance de cette infrastructure dans leur vécu quotidien. Quant à moi, je mesure tout l'espoir que suscite une telle infrastructure dans cette localité et je le partage très sincèrement avec ces braves populations, notamment les femmes qui en sont les plus grandes bénéficiaires.

Je vous remercie de votre aimable attention.